

# Enquête sur le mur d'enceinte du bourg de Nanterre (1/2)

Sur les plans du XVII<sup>e</sup> siècle, le village de Nanterre est entouré d'un mur d'enceinte dont l'origine de la construction et les étapes de la démolition nous sont connues depuis les fouilles archéologiques menées en 1992 sur la place du Maréchal-Foch.

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre

Le plan de Nanterre de 1688 donne l'image d'un bourg entouré d'un mur d'enceinte, avec des tours régulièrement disposées et cinq portes. Pendant longtemps, on a pensé qu'il s'agissait d'une construction médiévale mais, à la lumière des fouilles archéologiques menées en 1992 par l'équipe de José Ajot, les réponses apportées concernant l'origine de sa construction démentent cette croyance et précisent les étapes de sa démolition.

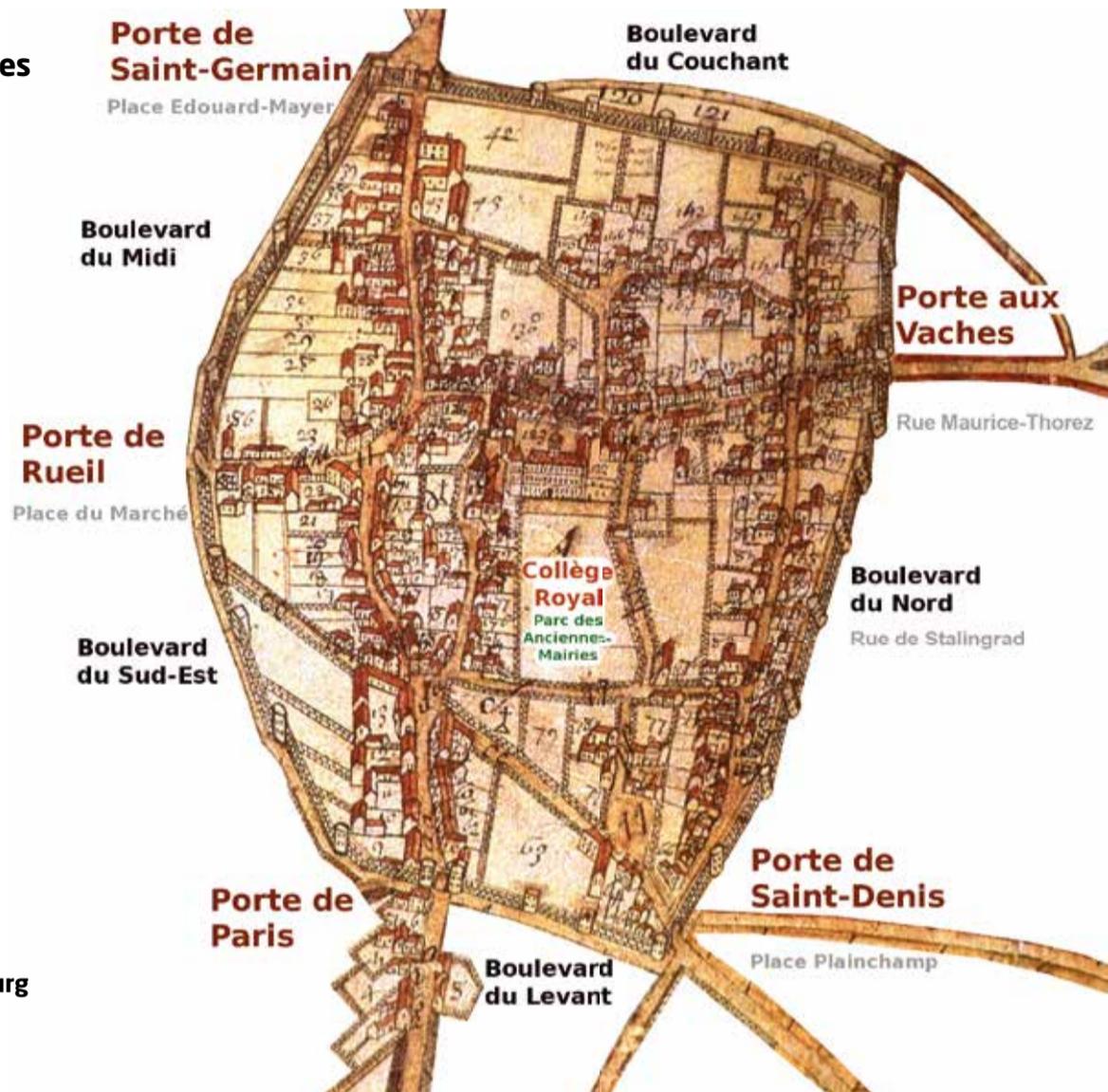
## L'origine de la construction

Les recherches archéologiques effectuées place du Maréchal-Foch ont fait apparaître le mur de clôture du bourg et le fossé, mentionnés dans les mémoires du père Beurrier lorsqu'il est nommé prier-curé de Nanterre, en 1635. Ce mur, construit en calcaire issu des carrières de Nanterre, mesure 80 cm à sa base et devait compter 3 ou 4 m de hauteur. Les tours pouvaient être plus hautes, mais le mur ne dépassait pas 4 m. Quant au fossé, sa profondeur varie de 1,30 à 1,70 m pour une largeur de 5 m. La présence du fossé confirme qu'il s'agit bien du mur qui ceinturait le bourg car, par ses caractéristiques et son appareillage, il ne se différencie nullement des murs des maisons voisines et ne ressemble pas à une fortification. Il n'aurait pas résisté à un assaut. À l'intérieur du bourg, un passage situé entre ce mur et les murs de clôture des propriétés correspond au chemin de ronde. Les vestiges trouvés dans le sol sous le mur démontrent qu'il n'a pas pu être construit avant le XV<sup>e</sup> siècle. Quant à ceux découverts au premier niveau d'occupation, ils datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Des recherches en archives affinent la datation en précisant que Nanterre ne figure pas dans la liste des villes fortifiées en 1557, mais qu'elle apparaît en 1589. La création du système défensif se situe donc entre 1557 et 1589.



La fouille archéologique de 1992 a fait apparaître : au premier plan, le mur d'enceinte et, au second plan, le mur de clôture d'une propriété privée ; entre les deux, le chemin de ronde.

Plan du bourg de Nanterre en 1688.



## Pourquoi ce système défensif ?

Là encore, les documents concernant les villes et bourgs clos de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans la prévôté de Paris permettent de découvrir que 20 bourgs, proches de l'ouest parisien, se sont progressivement entourés de murs, de 1575 à 1600. L'insécurité est due à toutes sortes de gens d'armes, soldats, coureurs, des gens de guerre qui errent et dévastent la campagne, à la suite des conflits entre catholiques et protestants. Les villages se protègent donc des pillards et soudards qui sillonnent la région. Toutefois, ce n'est pas la seule raison. Si les rois Henri III et Henri IV autorisent les clôtures des bourgs (aux frais des villages), c'est aussi pour assurer l'approvisionnement de Paris. À cette époque, Nanterre fournit déjà la capitale en viande de porc ; Rueil, Suresnes et Argenteuil apportent leur vin... La capitale, qui est alors la ville la plus peuplée d'Europe, a absolument besoin des denrées provenant de ces villages.

## Les étapes de la démolition

Sur le plan de Nanterre de 1688, on ne distingue pas de fossé. Les fouilles archéologiques permettent de savoir quand il a été comblé. En effet, dans les terres de remplissage du fossé, ont été retrouvés des fragments de céramiques et des pièces de monnaie, dont la datation indique que ce fossé a été remblayé dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, un document de 1648 relate que « la cour quitte Paris pour Saint-Germain et, à Nanterre, passe par-dessus les fossés sans entrer dedans », c'est-à-dire que la cour passe à l'emplacement des fossés sans entrer dans le bourg. On peut donc penser qu'en 1648 le

fossé est déjà bouché et que le comblement a été effectué entre 1635 et 1648.

Dans les terres de remplissage du fossé, se trouvaient également plusieurs blocs de pierre de même nature que ceux du mur d'enceinte, ce qui laisse à penser que ce dernier était déjà partiellement ruiné avant 1648. D'autres pierres correspondent aussi à l'écroulement du mur après le comblement du fossé. Cependant, le mur d'enceinte n'est pas complètement détruit. En 1740, en visite à Nanterre, l'abbé Lebœuf écrit que le village, anciennement enceint d'un mur, en conserve une partie avec quelques tours. Sur le plan de Nanterre levé en 1778, demeurent encore deux tours au niveau de la porte de Paris (au débouché de l'actuelle rue Sadi-Carnot et de la place Gabriel-Péri). Pendant la Révolution, le bourg doit être fermé, ce qui suppose que les murs des propriétés servent de clôture aux emplacements où le mur d'enceinte est arasé. Ce dernier semble avoir été complètement démoli vers 1810, les anciens fossés devenant des boulevards plantés d'arbres (les actuels boulevards du Levant, du Sud-Est, du Midi, du Couchant, de Stalingrad, anciennement du Nord). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces boulevards sont devenus des promenades ombragées très appréciées des Parisiens qui venaient se détendre à la campagne ou assister aux fêtes de la Rosière.

➕ À lire dans le prochain *Nanterre info* : la seconde partie de cet article

Sources : Maryse Emery, José Ajot, *Le bourg fermé de Nanterre et les bourgs clos près de Paris*.